



Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 24 juin 2022 – 19h00

Au Centre Saint André 9, rue d'Anthony – 91370 Verrières-le-Buisson

Ordre du jour

- 1) Rapport Moral du Président
- 2) Rapport du Trésorier
- 3) Bilan de l'activité pour la saison -2021-2022
- 4) Élection des Membres du Bureau
- 5) Questions diverses

Le nombre d'Adhérents présents étant de 48 personnes, et le nombre de Pouvoirs reçus étant de 15, le quorum de 20% fixé par les statuts et le règlement intérieur du club est atteint. L'Assemblée Générale peut donc se tenir et valablement délibérer.

1) Rapport moral du Président

Le rapport du Président est sur la saison année scolaire, d'octobre 2021 à juin 2022.

Nous sommes satisfaits de la reprise, bien que nous ayons rencontré des difficultés liées à la situation sanitaire et à des pannes techniques. Nous avons réussi à avoir de belles séances, avec toutefois un bémol pour la section Jeunes, du fait de l'annulation de plusieurs séances à Polytechnique.

Pour rappel, nous sommes tous des bénévoles et votre aide est précieuse. Ainsi, merci à vous les Adhérents pour votre implication et votre participation.

Nous avons le plaisir d'accueillir Gilles Demorge MF1 qui a rejoint l'USP cette année, et Valérie Demorge qui va venir renforcer l'encadrement à Frioul en juillet 2022.

1.1. Effectif global de la section année 2021 – 2022 (licence 2022) :

Le Bilan reste positif car nous avons eu un certain nombre d'adhérents qui ont contracté la licence 2021. Merci pour leur soutien à la Fédération et leur présence auprès du Club.

Licenciés (2022) 128, dont :

- 107 adultes
- 10 Jeunes de moins de 13 ans
- 11 Jeunes de 13 ans à 17 ans

Nous comptons à ce jour 23 encadrants : 19 Hommes et 6 Femmes.

Nous avons une bonne parité Homme & Femme. Notre Club Associatif ne fonctionne qu'avec des bénévoles : Encadrants et Membres du Bureau inclus.



1.1. Répartition des Elèves en formation :

Niveau	Nb d'Elèves	Moniteurs référents
N1	16	Sylvain
N2	12	Alain
N3	9	Stéphane
Apnée	12	Marie Claude
Perfectionnement	13	Alexandre
Jeunes	29	Alain
Handisport	1	Michel
Initiateur	3	Philippe
SMF1	1	Sandrine

Avec la participation des Moniteurs :

Valérie, Françoise, Sabine, Charlotte, Julien, Frédéric, Pierre, Jérémy, Jérôme, Bertrand, Patrick, Jean Michel, Thierry

1.2. Passages de niveaux

Niveaux N1 : Catherine Le Traon / Marie-Laure Robert / Mboulé Thiam / Véronique Dufrêne / Axel Evrard / Wissam Bou Nader

4 autres élèves iront valider leur niveau lors de la sortie à Frioul en juillet 2022

N1 passerelle Padi : Coralie Roig

PE40 : Coralie Roig / Gérard Le Bras

PA40 : Gislaine Lallement

N3 : Valérie Noël / Michel Sahun

Passerelle N2 : Bertrand Lefrais

Bravo à eux et merci aux Encadrants

Bilan sortie technique passage de Niveaux à St Mandrier :

- 23 Participants
- 7 plongeurs en formation
- 1 GP
- 9 plongeurs loisirs dont 6 en première bulles/
- Nombre de jours : 8
- Nombre de plongées maximum : 12

Pour l'année prochaine, préconisation de faire 1 jour de plus

1.3. Bilan Formation des Cadres :

SPMF1 : Françoise Vieille - examen prévu en septembre 2022

Initiateur confirmé : Ludovic Le Traon

Initiateurs en formation : Benjamin Leporcq / Michel Sahun – examen prévu en décembre 2022

L'encadrement reprend de l'essor avec des formations plus complexe. Cela pérennise notre activité pour encadrer nos plongeurs. Merci à tous les encadrants qui s'engagent bénévolement tout au long de l'année.



1.4. Bilan Section Jeunes :

Nous avons constaté une bonne présence des Jeunes aux séances, en dépit des aléas des fermetures de la piscine imposées par Polytechnique pour leurs événements internes. Des séances de Bio et de théorie ont été proposées aux Jeunes lors de certaines des fermetures.

Le séjour de Frioul est prévu du 7 au 11 juillet 2022, avec :

- 10 Jeunes Adhérents à l'USP Plongée
- 5 Plongeurs accompagnant dont 4 premières bulles
- 7 encadrants

Merci aux Jeunes pour leur enthousiasme.

1.5. Bilan Section Handisport :

L'HandiSub a ouvert la section à la suite d'une demande de la Mairie. Le nombre de participant est fluctuant. En 2021-2022 : il y a actuellement 2 plongeurs.

Benoit, est toujours très assidu et ravi de venir prendre son bain comme il le dit si bien.

Nous avons en Baptême un jeune garçon Autiste, Antoine (1 journée pour rentrer en piscine...).

Cette année on a même pu observer une certaine progression.

Nous avons eu en 2019 l'arrivée de Josselin, très assidu également. Il, attend avec impatience de pouvoir replonger. Jeune très intéressé par le côté technique il est heureux de gérer seul son matériel sous la surveillance de nos encadrants (Absent en ce moment prépare une école d'ingénieur de sceaux).

- Jean-Michel est Directeur Technique HandiSub.
- Bertrand Bouchend'homme gère les relations USP Handi et les militaires.

Au niveau des moniteurs, nous sommes 6 EH1+ : Bertrand, Jean-Mi, Michel, Pascal, Pierre, Sabine)

- Le créneau du mercredi soir est reconduit pour la saison 2022-2023, 19h00-20h00 au centre aquatique de " La Vague ", merci à EVELYNE DANEMULLER de L'USP GENERALE.

Nous avons participé à 4 mercredis de ce mois de juin 2022 organisés par les Rencontres militaires Blessures et sports (RMBS) à Aubigny sur Nère. 3 clubs participent à ces journées, dont le nôtre.

- Organiser des baptêmes auprès de militaires handicapés (psychique ou moteur).
- 3 de nos moniteurs étaient présents à ces journées. Merci à Pierre de nous avoir rejoint pour le matériel
- Certains militaires envisagent de rejoindre l'USP pour la rentrée (voir Problème de transport PERCY – La Vague)

2 projets sont à l'étude pour la nouvelle saison :

- Trouver un financement autonome et pérenne.
- Proposer à des Militaires en région Parisienne de venir faire une séance de temps à autres.

1.6. Bilan Fosses 2021-2022 (profondeur 20 mètres en milieu artificiel) :

Nous avons réussi à utiliser la fosse de LAGNY à plusieurs reprises : 15 fosses scaphandre et 5 fosses Apnée.

Une fosse dédiée au N1 a eu lieu à VILLEUNEUVE LA GAREINNE.

Pour des raisons techniques, la fosse d'Antony est fermée (depuis 2020) jusqu'à nouvel ordre (Réparation à prévoir). Celle de Chartres est également fermée (depuis 2019) et il n'y a aucune information.



Charenton : La réouverture est prévue à la rentrée. Le problème de Charenton est le stationnement et l'accessibilité.

Pour la saison 2022-2023, nous nous sommes positionnés sur les créneaux à LAGNY SUR MARNE. Nous repartons sur une demande de 16 fosses à LAGNY (2 par mois le lundi soir).

A noter : les fosses d'apnée durent 2 heures.

Pour les fosses, l'inscription se fait sur le site internet.

1.7. Les Baptêmes

Nous avons continué à proposer des baptêmes :

- Durant l'été dernier
- Lors de la journée des Associations
- Durant la saison
- A la demande de la part de la Marie (16 jeunes, deux fois de suite cette année)

Il est possible d'organiser des baptêmes le mercredi, en prévenant auparavant, et sous réserve d'Encadrants disponibles. La demande est à faire sur le site de 'USP Plongée.

1.8. L'Apnée

- Début d'année en solo pour Marie-Claude depuis le départ de François., avec le soutien ponctuel de Jérôme en début de saison.
- Merci à l'entraide des clubs du 91 (Apnée Attitude et l'Hippocampe).
- Merci à l'initiative du Codep 91.
- 18 inscrits et 12 participants réguliers avec un taux de remplissage entre 6 à 10 chaque séance.
- Il n'y a eu que 27 séances à cause de nombreuse fermeture de Polytechnique.
- Ouverture d'un créneau de rattrapage certain mardi courant 2ème trimestre.
- Pas de passage de niveau cette saison.
- Programmation d'un niveau Apnéiste piscine (AP) pour fin 2022 ou début 2023.
- Formation RIFAA en interne pour la partie commune avec le RIFAP et avec André FERNADEZ MEF1 pour la partie pratique avec 3 apnéistes et 2 plongeurs ont validé.
- Achat de matériel : 4 plombs de cou Chabaud, 4 marseillaise

Mairie Claude prévoit de faire un entretien préalable à l'inscription pour vérifier la motivation.

Il est envisagé d'établir une liste d'appel pour les séances d'apnée du vendredi soir. En effet, il a été constaté que les DP ne connaissaient pas les adhérents apnéiste.

Un appel aux Apnéistes est lancé pour les inciter à passer un niveau d'Encadrement.

Il est recommandé au prépa-N3 de suivre quelques cours d'apnée.



1.9. Matériel :

Inspection Visuelle des Blocs sous pression :

Les samedis 18 Juin 2022 a eu lieu la journée TIV (Technicien d'Inspection Visuelle des récipients sous pression, « blocs / bouteilles ») : C'est une obligation légale annuelle, directive du Ministère de l'Industrie. Le Club dispose d'une centaine de bloc (en tant que propriétaire ou mis à disposition par des particuliers).

Merci aux 24 participants qui ont réalisé les inspections (TIV et non TIV).

L'ensemble des formalités administratives, fiches d'inspection par les TIV et attestations TIV ont été faite en séance et sur le site <https://tiv.ffessm.fr> pour la 5ème année.

L'ensemble de l'activité est finalisé en temps réel et sur le site de la FFESSM, grâce aux formateurs internes du club et formateur référent au sein du CODEP 91/FFESSM, notamment JEAN-MICHEL FOULQUIER et PASCAL PERINO.

Merci à la TEAM MATERIEL pour son action permanente, qui nous permet d'assurer toutes nos séances et sorties club.

⇒ **Le Rapport Moral du Président est voté à l'unanimité**

2) Rapport du Trésorier

2.1 Année 2021 :

Françoise VIEILLE présente son rapport de Trésorerie, sous forme d'un diaporama, pour l'exercice de **l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021**, comme l'impose les statuts de l'USP générale, dont notre section dépend.

Pour rappel, la comptabilité de notre section est une comptabilité de trésorerie c'est-à-dire basée sur le principe « encaissements/décaissements ». Ainsi les recettes et les dépenses ne sont prises en compte que lorsqu'elles sont effectivement perçues ou payées.

Les recettes acquises mais non encore perçues et les dépenses engagées mais pas encore payées ne rentrent donc pas dans le bilan financier 2021.

Nos comptes sont transmis chaque année au trésorier général de l'USP et peuvent être contrôlés par un commissaire aux comptes sur demande.

Pour 2021 :

- Charges totales	= 22 337 €
- Recettes totales	= 20 057 €
Soit un déficit de	2 280 €.

- Inscriptions (dépenses 2021) : 141 (dont 25 sur la saison 2020/2021 – 1 spécial été 2021 – 115 sur la saison 2021/2022).
- Cotisations (recettes 2021) : 44 adultes et 2 Jeunes (de moins de 16 ans).



Recettes :

Les principaux postes de recettes sont les cotisations et les subventions.

Dépenses :

Les principaux postes de dépenses sont l'achat de licences et assurances, l'achat et l'entretien du matériel et l'encadrement lors des sorties.

Sans aucun impact sur notre résultat puisque compensés, nous avons continué à inciter les bénévoles à bénéficier de l'avoir fiscal pour frais kilométriques (poste frais engagés par les bénévoles). Cela permet aux bénéficiaires d'obtenir une déduction fiscale.

Nous avons fait des achats et entretien du matériel pour un total de 6 310 € (année 2021)

Comme chaque année, notre situation de trésorerie est satisfaisante (même si déficitaire en raison de l'année COVID)

Toutes les pièces comptables, numérotées, classées et archivées peuvent être consultées par tout adhérent qui en fait la demande au Président.

2.2 Budget 2022 :

Françoise présente le budget prévisionnel sous forme de tableau.

Prévision dépenses : 59 565 €

Prévision Recettes : 59 565 €

Il est prévu l'achat de matériel de secours (oxygénothérapie), ainsi que de mannequins pour formation RIFAP-RIFFA – qui sera dispensée également aux Jeunes

23 blocs vont partir en réépreuve à la suite du TIV du 18 juin 2022.

⇒ **A l'unanimité l'Assemblée générale donne quitus au trésorier pour la gestion des comptes.**

3) Bilan de l'activité pour la saison

3.1 Animations 2021 :

En raison des situations sanitaire il n'y a pas eu d'animation en 2021.

Nous avons toutefois fait la réunion de septembre 2021 (sans frais) et une journée TIV en février 2021 en petit comité (dépenses de 307 € prise en charge par le Club).

3.2 Sortie 2021 / 2022 :

Années COVID ont compliqué l'organisation de sortie.

Les sorties 2020 ont été annulées et/ou ont été reportées à partir de septembre 2021.

SAINT EUSTACHE – Effectué à la Toussaint 2021.

Le voyage a eu lieu et les 18 participants étaient tous ravis. Les règlements ont été fait en individuel donc pas de mouvement sur les comptes de l'USP.



Liste des sorties prévisionnelles saison 2022- 2023

- Frioul – sortie Jeunes – juillet 2022
- Sortie Explo ? à définir -Octobre 2022
- Saint Mandrier – stage Technique – 29 avril au 7 mai 2023
- Maldives – Explo (organisation par Philippe Demilly) - début 2023

⇒ **Le bilan des animations et des sorties est voté à l'unanimité.**

4) Election des Membres du Bureau

Article 18 du statut USP :

Le bureau de section comprend obligatoirement :

- Un Président,
- Un vice-président,
- Un Secrétaire,
- Un Trésorier.

Le bureau 2021-2022 proposé est composé de 10 personnes, il est procédé à la mise au vote.

Le secrétaire actuel et le responsable des sorties ont donné leur démission. Les deux postes sont vacants.

La candidature de Lorène Auger a été reçue le 12 mai 2022, pour entrer dans le Bureau.

Les différentes fonctions au sein du Bureau sont réparties comme suit et ont été confirmées par un vote du Bureau à la suite de l'AG conformément aux statuts et règlement intérieur de l'USP Plongée :

- Président : Michel MIOT
- Vice-Président : Jérôme LEMERAY
- Responsable Technique : Alexandre COLLEU
- Trésorier : Françoise VIEILLE
- Secrétaire : Lorène AUGER
- Responsable Animations : Manuel DIAS
- Responsable Sorties : poste vacant
- Responsable Matériel : Jean-Michel FOULQUIER
- Responsable Jeunes : Alain BALDACH
- Responsable Webmaster : Michel MIOT
- Responsable Subventions : Benjamin LE PORCQ

Merci aux Bénévoles qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Merci à tous ces membres et bénévoles pour votre engagement qui nous aide à gérer l'USP

⇒ **L'Assemblée Générale vote à l'unanimité pour ce nouveau bureau.**



5) Questions diverses

5.1 Appel à volontariat en 2022-2023 :

TRACTAGE : Un véhicule dédié est affecté à cette tâche pour un coût moyen annuel de 500 € environ (assurance, carburant, entretien.....). Nous recherchons des volontaires.

GONFLAGE : Vous serez formés par les membres de l'équipe matériel et sous la responsabilité du Président, vous serez apte à gonfler les blocs à raison de 2 à 3 fois par an.

Si vous êtes volontaires, rapprochez-vous de Jean-Michel FOULQUIER.

Merci à la TEAM TRACTAGE et GONFLAGE pour son action permanente qui nous permet d'assurer toutes nos séances et sorties club.

5.2 Informations générales pour la saison 2022-2023.

- Activité à Polytechnique : La convention est rédigée et doit être signée par toutes les parties : Mairie – USP - direction de l'X. Les créneaux devraient être les mêmes qu'usuellement.
 - o Le mardi de 19h30 à 21h30 – Sections ADULTES : deux bassins complets = Coursus préparation de niveau (scaphandre) & Nage libre ;
 - o Le jeudi de 18h30 à 20h00 – Section JEUNES : un bassin complet ;
 - o Le vendredi de 19h30 à 21h30 - un bassin complet : Coursus Apnée & Nage libre.
- Les Fosses sont en cours de renouvellement avec LAGNY SUR MARNE.
- Reprise activité LA VAGUE :
En attente confirmation de la direction. En principe, les créneaux devraient être :
 - o Les mercredis soir de 19h à 20h, HANDISUB, 1 ligne
 - o Les samedis matin de 9h à 10h, NAGE, PMT, 1 ligne

Les séances du mardi à la piscine de la Vague, de l'été 2022 (juillet et août), sont renouvelées, de 19h00 à 21h00.

Il est possible de faire des baptêmes.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture l'Assemblée Générale.

Le Président de l'USP Plongée

Michel MIOT

USP PLONGEE
N°07910061

Le Président de l'USP Plongée
Michel MIOT